

s'impose : le religieux structure fortement le texte au service de la légitimité omeyyade : l'ennemi est l'ennemi de Dieu. Sur le plan éthique, la terminologie coranique permet d'assimiler l'héritage grec en faisant participer l'âme à la lutte de la raison contre la passion. Ce qui a trait aux qualités et à la conduite spécifiques du Prince relève par contre beaucoup plus de l'idéal sassanide, sensible peut-être moins dans les détails concrets que dans une certaine façon de passer de l'éthique religieuse à l'étiquette de cour. Mais l'insistance sur la noblesse d'origine de ceux à qui sont confiés les postes importants dénote-t-elle une attitude persane ou arabe ou bien la coïncidence des deux ? Document important pour la connaissance de l'armée omeyyade, le texte laisse ici aussi deviner le modèle sassanide. En somme, une synthèse d'éléments préexistants, plus ou moins fondus dans un moule arabe et islamique. Ainsi naît l'*adab* des secrétaires.

L'étude de l'aspect formel de l'épître passe en revue les divers moyens linguistiques : synonymie, antithèse et mérisme, tropismes, paronomase (*tağnis*, doublé par le *tarṣī*), prose rimée. L'accent est mis plus particulièrement sur les diverses formes de parallélismes de tournures, de propositions dont 'Abd al-Hamid use abondamment. A travers tous ces exemples, celui-ci apparaît comme un maître consommé de l'écriture. Chez lui, le style est toujours strictement adapté à l'expression d'une intention.

Après l'esquisse d'une comparaison entre cette *risāla* et d'une part la *Risāla ilā l-kuttāb*, d'autre part l'*Adab al-kabir* et la *Risāla fī l-ṣahāba* d'Ibn al-Muqaffa', H.S. constate la faiblesse de l'élément religieux chez le second et le plus grand dépouillement du style. Entre son maître Abū l-'Alā' Sālim, traducteur du grec, et son disciple, traducteur du persan, 'Abd al-Hamid, quelle que soit son origine, représente donc l'élément plus spécifiquement arabe dans cette genèse de l'*adab*.

Classique et méthodique dans sa démarche, l'étude du texte aurait peut-être gagné à être étendue à l'analyse de son lexique si riche et à une comparaison plus poussée avec d'autres épîtres de ce dernier *kātib* des Omeyyades.

Denis GRIL
(Université de Provence)

Muhsin MAHDI, *The Thousand and One Nights (Alf Layla wa-Layla), from the earliest known sources*. Vol. I : Arabic text. Vol. II : Critical apparatus, description of manuscripts. Leiden, E.J. Brill, 1984. 708 + 308 p. et 111 pl.

Le présent ouvrage de M. Mahdi fera date dans l'étude des *Mille et une nuits*. Il livre enfin au chercheur, après trois siècles environ de sommeil à la Bibliothèque Nationale de Paris, le manuscrit du recueil considéré comme le plus ancien en notre possession à ce jour, celui d'A. Galland. L'intérêt du travail de M.M. ne se limite cependant pas à l'édition du Ms de Galland. Il nous apporte aussi les variantes de neuf autres MSS des Nuits, parmi les plus importants, même si le choix du neuvième — la première édition de Boulaq — en tant que Ms ne semble guère justifiable. Toutefois, la qualité de l'édition de M.M., sa précision et sa fidélité en font un outil indispensable à tout chercheur s'intéressant aux 1001 N.

Le premier tome de ces deux volumes s'ouvre sur une brève préface en anglais (p. v-ix) suivie d'une introduction en arabe plus substantielle (p. 12-51). Il nous livre ensuite le texte du Ms de Galland (ci-après désigné par G.) que l'auteur édite sans aucune correction. Il se clôt enfin par trois dossiers (p. 551-708) qui complètent le texte lacunaire de G., celui-ci ne comprenant pas en effet la fin de l'histoire de Qamar al-Zamān et Budūr, ni celle du troisième *shayh* (du conte du pêcheur et du génie, n° 1 dans la classification d'Elisséeff, cf. *Thèmes et motifs des Mille et une Nuits, essai de classification*. Beyrouth, 1949, p. 190 sq.), ni la totalité des vers déclamés par les quarante esclaves lors du récit du troisième calender (du conte du portefaix et des trois dames de Bagdad, n° 3 dans la classification d'Elisséeff).

Le deuxième volume renferme l'apparat critique (p. 34-233) qui consigne les variantes des neuf autres MSS retenus par M.M. Ces MSS sont les n°s :

- 782 Ar. de la Bibliothèque Vaticane
- 764 Ar. de la John Ryland's Library à Manchester, communément appelé Ms de Patrick Russell
- 2699 Ar. de la Bibl. de l'India Office à Londres
- 550-551 Bodl. Or. de la Bodleian Library à Oxford
- 3612 Ar. et 3615 Ar. de la B.N. à Paris
- 49 collection Gayangos, de la Bibl. de l'Académie royale d'Histoire de Madrid
- 207 du Christ Church College à Oxford.

Cet appareil critique est heureusement complété par la présentation des MSS et leur étude (p. 236-303). Celle-ci est précieuse à plus d'un titre : corrigéant bien souvent les travaux de H. Zotenbergh, D.B. Macdonald ou N. Elisséeff, elle éclaire d'un jour nouveau l'histoire des MSS des 1001 N. L'Auteur y montre par exemple que les MSS de Chavis (Paris, B.N., n°s 3613-3614 Ar.) et Sabbag (Paris, B.N., n°s 4678-4679 Ar.) ne sont en réalité que de pures inventions de ces derniers et ne sauraient donc être utilisés pour l'édition du texte. 111 planches illustrent enfin cette étude. On remarquera que certains MSS importants des N. n'ont pas été utilisés par l'A., tels ceux de Reinhardt et de Léningrad, ou ceux encore signalés par Macdonald (cf. *A Preliminary classification of some MSS of the Arabian Nights*, Volume of oriental studies presented to E.G. Browne. Cambridge, 1922, p. 1 sq.) ou enfin le n°s 1595-1598 Or. de la British Library daté de 1829 (sur l'intérêt de ce MS, cf. P. Coussonnet, *Pour une étude historique des 1001 Nuits, essai d'analyse du conte des deux vizirs égyptiens*. IBLA, 1985, T. 48, n° 155, p. 98 et 114).

Cette dernière remarque nous renvoie au titre du livre de M.M. (*Les Mille et Une Nuits, d'après leurs plus anciennes sources connues*) ainsi qu'aux buts poursuivis par l'A. Reprenant une idée de Zotenbergh et Macdonald selon laquelle tous les MSS des N. se répartiraient en deux groupes, l'un composé et rédigé en Syrie, l'autre en Egypte, M.M. se fixe comme tâche l'édition des MSS de la famille syrienne (G., ceux de la Bibliothèque Vaticane, de P. Russell et de la Bibliothèque de l'India Office) qu'il considère comme les plus anciens MSS connus des N. Mais ceux-ci étant lacunaires, il serait nécessaire de les comparer avec les MSS de la famille égyptienne qui seuls pourraient rendre possible le rétablissement du texte le plus fidèle et le

plus proche du Ms de base (ce que M.M. appelle *al-nusha al-dustūr*) et par conséquent du Ms originel (*al-nusha al-'umm*) des N. La comparaison entre les MSS de la branche syrienne et les plus anciens de la famille égyptienne montrerait en effet, selon l'A., que chaque groupe dérive d'une source propre et que ces deux sources proviennent elles-mêmes d'un Ms commun, le Ms de base. Les différences textuelles entre les MSS des deux familles prouveraient que ce Ms de base était lui aussi lacuneux et qu'il est issu du Ms originel des 1001 N. Aussi M.M. n'hésite pas à introduire entre crochets dans le texte de G., quand cela lui semble utile, les emprunts faits aux autres MSS. Les leçons divergentes entre les deux familles, même si elles ne sont point nécessaires à l'édition de la branche syrienne, sont rapportées pour leur intérêt quant à l'évolution de la langue et de l'histoire du livre dans l'apparat critique. L'édition des MSS de la famille égyptienne ne fait cependant pas partie des buts que s'est fixé l'A.

Ces réflexions de M.M. sur la généalogie des MSS des 1001 N., leur origine et leur datation sont regroupées dans l'introduction en arabe (T. I) ainsi que dans les pages consacrées à la description du MSS (T. II). Elaborée à la fin du XIX^e s. par Zotenberg, cette théorie d'une généalogie des MSS des N. et de leur division en deux branches syrienne et égyptienne semble aujourd'hui dépassée. Il paraît d'ailleurs difficile de démontrer cette syrianité présumée puisque, ainsi que le reconnaît M.M., tous les MSS de la branche syrienne, G. excepté, ont subi de nombreuses influences égyptiennes. Mentionnons enfin l'opinion de Macdonald qui, adhérant aux idées de Zotenberg, pensait toutefois que G. avait certainement été copié en Egypte (cf. *Preliminary*, p. 307 et 316), opinion que ne rappelle pas M.M. Quant à la datation de G., l'A. adopte la position de Zotenberg et Nöldeke affirmant que G. a été écrit dans la seconde moitié du XIV^e s. (ce qui est inexact, Nöldeke croyait que G. était antérieur à cette date) et précise que Macdonald n'avait pas d'idée arrêtée à ce sujet. Nouvelle inexactitude puisque celui-ci pensait que la rédaction de G. était d'une date « considérablement plus récente » que celle que lui assignait Zotenberg et qu'elle remontait vraisemblablement au XV^e s. (cf. *Preliminary*, p. 307, et du même auteur, *The earlier history of the Arabian Nights*, J.R.A.S., 1924). On notera de même que les 1001 N. de M.M., d'après la seule édition des MSS syriens, se réduisent à dix contes ou onze si on y inclut le récit-cadre dont l'épilogue, parce qu'il ne figure pas dans ces MSS, est absent de l'édition de M.M. Rappelons pour mémoire que le nombre des contes des N. s'élève à 169 dans la table des concordances de N. Elisséeff et à 181 dans la liste de Littmann (cf. M.I. Gerhardt, *The art of story-telling, a literary study of the Thousand and One Nights*. Leiden, 1963, p. 18 sq.). On s'explique mal d'ailleurs pourquoi l'A. complète certains contes grâce aux MSS égyptiens (cf. les trois dossiers) et pourquoi il laisse inachevé le récit-cadre. On regrettera aussi que M.M. évoque rapidement pour les rejeter comme non intéressants ou passe tout simplement sous silence les MSS que nous citions précédemment. On pourra déplorer enfin que le troisième volume, consacré aux index ainsi qu'à une présentation critique des recherches occidentales et arabes sur l'histoire et les MSS des 1001 N., ne soit pas encore paru, bien que les deux premiers tomes du livre aient été publiés en 1984.

Ainsi donc, si le livre de M.M. est précieux pour son travail d'édition, faudra-t-il le manier avec circonspection pour tout ce qui a trait à la partie théorique de l'ouvrage. Ces réserves émises, le chercheur ne peut que se réjouir d'avoir enfin à sa disposition les textes des plus importants MSS des 1001 N. qui étaient demeurés jusqu'à présent confinés dans quelques

prestigieuses bibliothèques européennes. Ils lui permettront peut-être, bien que ce ne puisse être que l'œuvre d'une équipe tout entière, de mener à bien l'édition véritable et complète des 1001 N. qu'il reste toujours à effectuer.

Patrice COUSSONNET
(I.F.A.O., Le Caire)

Les Mille et une Nuits, t. I, « Dames insignes et serviteurs galants », texte établi sur les manuscrits originaux par René Khawam. Paris, Phébus, 1986. 14 × 20,5 cm., 408 p.
T. II, « Les Cœurs inhumains », texte établi sur les manuscrits originaux par René R. Khawam. Paris, Phébus, 1986. 14 × 20,5 cm., 450 p.

Les Mille et une Nuits, qui ont marqué la littérature française depuis leur traduction au XVIII^e siècle, n'ont pas perdu aujourd'hui leur pouvoir de fascination. Aussi traductions et études se sont-elles succédé : anciennes traductions de Galland (éd. 1704-17), de Mardrus (de 1899 à 1904), d'Armel Guerne (1966-7), de René Khawam (1965-67); études successives d'Œstrup, Littman, Browne, Macdonald, jusqu'aux *Thèmes et motifs des Mille et une Nuits* de N. Elisséeff, Beyrouth, 1949, aux *Sept contes des Mille et Une Nuits* d'A. Miquel (1981) et aux *Mille et Une Nuits de Galland*, de G. May (1986; voir compte rendu ci-après).

René Khawam reprend donc ici sa traduction en 4 volumes de 1965-67, en une « nouvelle édition » établie « sur les manuscrits originaux ». Des quatre volumes prévus, deux sont parus jusqu'ici, en 1986 à en croire l'indication portée sur les pages de garde en tête de chacun des deux volumes, et en 1987, à en croire les indications portées à la fin des volumes. Le traducteur annonce dans sa préface au T. I (p. 29) la traduction de contes « inédits » rassemblés pour la plupart dans le volume quatre, encore à paraître, sans autre précision quant à leurs sources.

Les contes sont précédés de renvois nombreux aux pages des manuscrits, des éditions arabes et des traductions de Galland et de Mardrus. Mais R. Khawam n'indique jamais la source dont il fait choix et l'excès de références n'éclaire guère le lecteur. De plus, le traducteur prend la redoutable liberté de détruire la fonction de « récit-cadre » du conte d'ouverture : en effet, il regroupe en tête du recueil le début et la fin de l'histoire de Šahriyār et de Šahrazād, en un conte indépendant et clos : la trahison de la reine, la vengeance du roi Šahriyār, son remariage chaque nuit et l'exécution au matin de la nouvelle épouse, la ruse de la belle Šahrazād qui fait reporter son exécution de matin en matin en tenant le souverain en haleine par des contes que l'aube interrompt; début traditionnel dont la conclusion est fournie d'entrée de jeu : après mille et une nuits de contes, Šahrazād fait comparaître les trois enfants qui sont nés de ses amours avec le roi et parvient à obtenir sa grâce.

Non seulement le récit-cadre n'« encadre » plus la succession des contes qui vont suivre, mais, pis encore, ceux-ci ne sont plus jamais accompagnés des formules démarcatives traditionnelles qui rappelaient le rôle de narratrice de Šahrazād, tant au début des contes, *balağanī, ayyuhā l-malik al-sa'id* « il m'est parvenu ô roi fortuné », qu'au lever du jour, quand la conteuse se tait, *adraka Šahrazād al-ṣabāḥ fa-sakatat*. Ces formules d'« embrayage » et de « débrayage »,